

Communiqué de presse Paris, le 25 octobre 2019

## Lancement de la plateforme « Contribuez » de la Convention citoyenne pour le climat

La Convention citoyenne pour le climat annonce le lancement de sa plateforme de contribution, vendredi 25 octobre, jour de la reprise des travaux au Conseil économique social et environnemental. « Contribuez » permettra aux citoyennes et aux citoyens, tout comme aux organisations, de déposer des contributions à la réflexion collective, à destination des 150 citoyens tirés au sort.

Afin de mettre en œuvre sa promesse d'ouverture, l'innovation démocratique que représente la Convention citoyenne pour le climat souhaite donner la possibilité à tous les citoyens et organisations d'enrichir la réflexion des membres de la Convention.

Organisée autour de deux entrées, l'une réservée aux citoyens, l'autre aux personnes morales (entreprises, syndicats, associations, ONG, entités publiques, think tanks, universités, mouvements politiques...) elle permettra de déposer des propositions sur les thématiques liées aux 5 groupes de travail de la Convention : « Consommer », « Se déplacer », « Se loger », « Se nourrir » et « Travailler et produire ». Un sixième espace sera ouvert pour les propositions « transversales ». Les contributions devront également s'inscrire dans l'objectif global de la Convention : « comment réduire d'au moins 40 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, dans un esprit de justice sociale ? ».

Chaque personne pourra transmettre une contribution par thématique et par session (week-end) de travail de la Convention, soit au maximum 6 par session et 18 durant la totalité de la Convention.

Une fois postées, les contributions des citoyens seront synthétisées avant chaque session, puis mises à la disposition des membres de la Convention Citoyenne. Cette synthèse sera validée par un comité ad-hoc composé de membres du Comités de Gouvernance et de citoyens de la Convention. Enfin, elle sera accessible sur « Contribuez ».

Les contributions des organisations ne feront quant-à-elles pas l'objet d'une synthèse afin de pouvoir présenter aux membres de la Convention l'ensemble de la diversité des contributions des organisations de la société civile organisée.

En accord avec l'attachement du Comité de Gouvernance à la transparence de la Convention citoyenne et de ses travaux, il s'agit d'une plateforme en open source, c'est-à-dire avec un codage ouvert à tous.



 $convention citoyenne pour le climat. fr \\contact@convention citoyenne pour le climat. fr$ 

La plateforme sera accessible dès vendredi 25 octobre, 14h à l'adresse : <a href="https://contribuez.conventioncitoyennepourleclimat.fr/">https://contribuez.conventioncitoyennepourleclimat.fr/</a>

## **Contact presse:**

Juliette Prost – 06 72 47 53 28 – <u>contact@conventioncitoyennepourleclimat.fr</u>